

2008-06-04cua Compte-rendu DEFINITIF de la visite guatémaltèque à Genève

du 1er juin au 4 au matin, CUA reçoit des campesinos de la Finca Nueva Linda, victimes directes de la disparition d'Hector Perez Reyes, et de l'évacuation sanglante de la ferme le 31 août 2004.

Dimanche 1^{er} juin

19h50 - nous accueillons Mauro Vay Gonon, le syndicaliste de CODECA, qui soutient la famille Reyes, soit la fille du disparu, son mari et leur bébé.

Claude Reymond et Chantal Woodtli sont assistés pour la traduction par deux membres du « Jardin des disparus » Martha Suarez et Jenny Bettancourt. Luis Blanco conduit le second véhicule qui amène nos invité-e-s au gîte rural réservé à leur intention à Dardagny.

21h00 - partages au cours d'un repas commun (7 adultes = 310.90 fr), pendant lequel nous élaborons le programme de la visite : faire reculer l'impunité et offrir un appui aux paysans qui campent aux abords de la Finca au Km 207, au bord de la route.

Lundi 2 juin

10h00 – entretien au Collectif de défense des invités en présence de la délégation CUA composée de Claude Reymond et Chantal Woodtli (CGAS), Bettina Ryser (ACAT).

Notre avocat Philip Grant explique aux témoins et à la victime la procédure en cours à Genève, et le probable déroulement de l'audition de l'après-midi auprès de la Police judiciaire genevoise, qui entendra la fille de la victime (sur les expulsions et les violences de la police et des gardes privés qui ont dispersés les paysans, anéanti leurs habitats et leurs bétails, l'implication des autorités locales et nationales dans ces actes documentés et photographiés le 31 août 2004). La traduction est assurée par Gregory Lassalle du Collectif Guatemala de Paris, qui est l'auteur du film sur la lutte des paysans de la Finca pour obtenir que leurs 4 plaintes soient prises en considération dans leur pays.

12 heures – repas en commun au restaurant du Grutli (6 adultes = 197.40 fr). Bettina annonce qu'ACAT prendra en charge le gîte et les déjeûners.

14h00 - audition à la Police judiciaire, Hôtel de police, boulevard Carl-Vogt, de la fille du disparu, de son époux et du syndicaliste. Les deux premiers signent chacun un procès-verbal en qualité de témoin, procès-verbaux établis en français par les policiers sous la supervision de Laurent Canel, chef de groupe à la PJ. Ces documents sont lus et interprétés en espagnol par Gregory pour vérification.

17h00 – planification du mardi 3 juin au secrétariat de la CGAS Terreaux-du-Temple, avec Claude Briffod, chargé d'enregistrer des images et déclarations de nos visiteurs le lendemain à proximité du Palais des Nations.

a) CUA propose aux invités d'être les principaux acteurs de la rencontre organisée initialement pour elle avec Monsieur Philip Alston, Rapporteur

Spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires. CETIM est informé de notre décision et prend les dispositions nécessaires pour le lendemain 15h45.

b) Martha Suarez fait savoir qu'il serait opportun de visiter la Commission internationale des juristes.

c) Gregory reçoit le fichier PDF en espagnol des circonstances et s'occupe d'une traduction rapide en français (délais 15 jours) pour que Claude élabore une mise en page du document avec cette langue et l'allemand, déjà à disposition + une réserve pour l'anglais.

19h00 - entretien confidentiel en fin d'après-midi de Mauro Vay et de Jérôme de EIRENE qui discuteront du travail à continuer avec CODECA, qui prend en charge pour la soirée l'entretien de la délégation, la ramène en ses logis et organise son déplacement sur Bruxelles.

Mardi 3 juin

11h00 - Claude Reymond amène nos invités dans les locaux de la Commission internationale des juristes, auprès de la personne qui travaille sur les disparitions forcées pour envisager une action en justice du côté de la Cour de justice de l'Organisation des Etats américains(OEA). Traduction : Gregory Lassalle. Grâce à cet entretien, la délégation se trouve nantie de contacts directs à la représentation de la Commission au Guatemala, laquelle soutiendra l'avocat déjà mandaté par CODECA.

12h30 – accueil par la conseillère administrative de Meyrin Monique Boget (Commune de Meyrin / conseillère administrative / www.meyrin.ch / monique.boget@meyrin.ch / 0022 782 82 82), et les responsables du « Jardin des disparus » Martha et Jenny, de nos invités pour discuter des possibilités de soutien direct et économique aux paysans sans terre de la finca, à partir du réseau européen constitué lors de cette tournée d'information - sur l'impunité qui prévaut au Guatemala, les exactions de la police nationale civile et des forces privées, le manque d'accès à la terre, etc. (repas en commun de 9 adultes, dont le coût est assumé par Madame Boget).

Nous allons soumettre à la Commission internationale de la CGAS, à des citoyens concernés et à la commission humanitaire de la Commune de Meyrin, le projet de CODECA pour le développement et le regroupement des paysans délogés. Le but est de leur assurer le droit à l'alimentation, à l'eau, à la santé et à l'accès à la justice. Nous serons associés à plusieurs partenaires européens, d'Espagne notamment, qui travaillent dans ce but.

CODECA doit transmettre prochainement le projet de développement (délai?) à Chantal (chantal.woodtli@bluewin.ch / 0041 79 702 03 38) qui sera le relais local de cette action.

14h30 – repos dans le parc de l'Ariana et ultime préparation (petite collation offerte par Claude)

16h00 – conversation technique de Claude Briffod avec Claude Reymond et verre de l'amitié en compagnie de Rodolfo Lopez.

15h00 - Palais des Nations où se déroule la 8ème Session du Conseil des

droits de l'homme. Chantal conduit la délégation (excepté Rodolfo), laquelle est reçue par le Rapporteur spécial de l'ONU sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, Monsieur Philip Alston qui a effectué une mission au Guatemala du 21 au 25 août 2006. Réf. A/HRC/4/20/Add.2 .

Chantal le remercie pour son important rapport qui permet une large information sur la situation terrible qui prévaut dans le pays en matière de droits humains. Elle lui présente la fille et le petit-fils du disparu Hector Perez Reyes, bientôt 2 ans, qui porte le nom de son grand-père disparu en 2003. Floridalma Elisabeth Reyes explique ce qui s'est passé et Philip Alston nous annonce qu'il retournera au Guatemala l'an prochain, pour le suivi de sa mission et du 1er rapport consécutif, et qu'il espère y rencontrer nos compagnons.

Monsieur Alston exprime ses frustrations par rapport au non-suivi de ses recommandations auprès du gouvernement du Guatemala, et nous dit qu'il n'a pas rencontré l'écho qu'il espérait pour changer la situation d'impunité. Il pense que les droits humains sont un moyen d'agir, mais qu'il s'agit ici de droits économiques et sociaux avant tout, que les possédants refusent de payer des impôts et qu'il faudrait plus agir sur les moyens de pression dans les instances qui travaillent en faveur de ces droits (économiques et sociaux donc)

A l'intention de Gregory et Mauro, s'il y a des informations à transmettre sur la situation au Guatemala, il donne le mail d'un Centre de recherches sur les droits économiques et sociaux dont il fait partie à titre personnel (mais qui n'a rien à voir avec son mandat) de Madrid : felner@cesr.org, la personne responsable est Eitan Felner, en contact avec Philip Alston.

Il a également donné le contact de son assistant à l'ONU, et le prie de le tenir au courant des avancements de l'action.

S'il se trouve à Genève, soit pendant une session, il ne refuse pas son témoignage. Il a rencontré le Chef de la PNC au Guatemala mais n'a rien pu en tirer, celui-ci se trouvant sous la coupe du Ministre de gobernacion, Vielman. Il parle de « dismiss » pour le chef de la police.

Cette rencontre a été organisée par l'ONG CETIM, et nous remercions particulièrement Melik Ozden. Nous avons été pilotés par Julie Duchatel, chargée de recherches du CETIM.

17h15 – regroupement pour état de situation, on renonce à un captage vidéo à la place des Nations (occupée en solidarité avec le Tibet)

18h45 - pour procéder aux prises de vue et témoignages de Floridalma Reyes, Mauro Vay enregistrés par Claude Briffod sur le toit de l'immeuble dans lequel se trouvent les locaux du CETIM, rue Amat 6. Deux conversations téléphoniques avec les familles au Guatemala. Il est décidé que le témoignage serait monté sur internet par Claude et qu'il serait traduit par Grégory ou Julie.

19h30 - dîner de départ place de la Navigation (8 adultes = 207.50). Julie du CETIM verse 50 francs qui seront mis au bénéfice de la cause.

22h00 - Claude ramène nos invités à Dardagny.

23 heures 30 – Claude prend et donne acte des déclarations suivantes :

Gregory est heureux d'avoir forcé les résistances de son groupe à cette

rencontre et collaboration, les préjugés de méfiance à l'égard des Suisses s'étant révélés non fondés.

Mauro s'engage a) à se procurer auprès d'un contact la certification de la présence du responsable sur les lieux du massacre d'août 2004 pour la faire parvenir à CUA, b) consulte sa base au sujet d'une possible constitution de partie civile dans l'action de cette dernière, c) constate une similarité dans l'approche des problèmes, des pratiques et des revendications, se félicite des complémentarités solidaires qui sont envisagées, d) interroge sur un possible soutien aux entreprises CODECA ; e) souhaiterait poursuivre une collaboration qui permette à son organisation de présenter ses projets économiques et sociaux à des parlementaires helvétiques (de gauche...) ; f) Qu'ils évalueront la nécessité de parler du cas et le diffuser localement en évaluant la sécurité et la confidentialité.

Claude explique a) l'absence de Uniterre dans la délégation CUA par l'engagement de la première dans une grève du lait, qu'elle a impulsée récemment, et dont les effets ont amené les distributeurs à en augmenter substantiellement le prix payé aux paysans producteurs de 6 centimes le kilo. L'accord a déjà été ratifié en Suisse alémanique et devrait l'être ce soir même en Suisse romande ; b) qu'il pourrait personnellement appuyer la diffusion des revendications de CODECA mais qu'il ne peut pas garantir que la CGAS y souscrive puisque, si cette organisation développe effectivement une activité à caractère syndical, elle comporte également une dimension apparentée à celle d'un parti politique ; c) que la coordination CUA n'a été envisagée que pour mener à bien l'action particulière en voie de réalisation en Suisse – dès lors une seule approche bilatérale par CODECA des composantes CUA (CGAS, Uniterre, ACAT) est possible en l'état ; d) annonce l'intention CGAS de créer un site web présentant les revendications portées par la délégation guatémaltèque ; espace qui deviendra subsidiaire à celui qui présentera dès que nécessaire au nom de la CUA - en français + allemand + espagnol - les fondements de l'action entreprise par cette dernière. Ce volet devrait être opérationnel (mais non publié) dans les 2 semaines afin de soutenir des questionnements médiatiques pouvant survenir selon le déroulement de l'action CUA ; laquelle n'envisage pas de les provoquer ; e) à cet égard, Claude s'engage à faire de sorte qu'une médiatisation de l'action suisse, si elle devrait découler de la détermination de la CUA, s'élabore avec les organisations représentatives au Guatemala pour une «sortie» simultanée des contenus portés par toutes. Il sera aussi discuter en temps voulu de la nécessité ou pas de donner le nom des témoins (question de sécurité).

Voies de communication privilégiées pour suivi CODECA/CUA

Guatemala = «mauro_vay@yahoo.com.mx»

Europe + France, adresse Gregory = «katmaa@hotmail.com» + collectifguatemala@riseup.net

Suisse = «info@cgas.ch»

Transit pour traduction FR/ES/FR : Julie Duchatel (+41 22 731 59 63) OK avec par Gregory (+33 616 54 35 63), à défaut Chantal peut assurer partiellement.

Mercredi 4 juin

La délégation est transférée par l'équipe de EIRENE sur Cointrin pour embarquement à destination de Bruxelles avec le vol de 06h05 = supervision de EIRENE qui prend en charge les coûts y relatifs.

Rapport provisoire établi par Chantal + Claude le 4-06-2008, soumis aux corrections et additifs jugés nécessaires par la délégation et les concerné-e-s. Le présent texte est acheminé via «katmaa@hotmail.com» et à Julie via «cetim@bluewin.ch» qui est invitée à relire la partie la concernant.

Version définitive du 09-06-2008

- ◆ Julie assurera les traductions, ses corrections sont prises en compte.
- ◆ Les corrections de Gregory sont introduites, il a l'intention de faire traduire ce compte-rendu en espagnol pour nos camarades.